

Ref. CommDH 025(2012)

EMBARGO JUSQU'AU 1er AVRIL, 00h01 CET**Nils Muižnieks prend ses fonctions en tant que Commissaire aux droits de l'homme**

Strasbourg, 1/4/2012 – Nils Muižnieks prend aujourd'hui ses fonctions au poste de Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe. Elu en janvier 2012 par l'Assemblée parlementaire, M. Muižnieks est le troisième Commissaire ; il succède à Thomas Hammarberg (2006-2012) et Alvaro Gil-Robles (1999-2006).

« J'ai l'intention de m'appuyer sur l'action déjà menée pour développer la contribution du bureau du Commissaire au respect effectif et à la pleine jouissance des droits de l'homme dans les Etats membres », a déclaré M. Muižnieks. « Dans le cadre de ce mandat, il est essentiel de préserver l'indépendance et l'impartialité du bureau. Je continuerai également le suivi par pays et les activités thématiques, en accordant une attention particulière aux groupes les plus vulnérables, tels que les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées. Cela est d'autant plus important dans une période où la crise économique risque d'affaiblir la protection des droits de l'homme. »

Son travail portera également sur les droits de l'homme des migrants, en particulier des demandeurs d'asile et des réfugiés ; les droits de la femme et l'égalité entre les femmes et les hommes ; les droits des minorités ; et l'importance de respecter les normes des droits de l'homme dans la société de l'information, notamment en ce qui concerne la liberté des médias, la protection des données, les réseaux sociaux et l'accès à la culture numérique.

En outre, le Commissaire renforcera la coopération avec les structures nationales des droits de l'homme, dans le but de favoriser la prise en compte des droits de l'homme dans les politiques nationales et de traiter les défaillances structurelles dans les Etats membres.

« Mon mandat se caractérisera par la proximité avec la population et l'objectivité dans mon dialogue avec les autorités nationales. Ces qualités sont d'ailleurs indispensables à quiconque s'emploie à faire des droits de l'homme une réalité pour tous. »

Nils Muižnieks (48 ans), de nationalité lettone, travaille dans le domaine des droits de l'homme depuis une vingtaine d'années, ce qui lui a permis d'acquérir une vaste expérience en matière de suivi international des droits de l'homme, de formation et d'éducation aux droits de l'homme. Avant d'accéder au poste de Commissaire aux droits de l'homme, M. Muižnieks a occupé plusieurs hautes fonctions : directeur de l'Institut de recherches sociales et politiques à la faculté des sciences sociales de l'université de Lettonie à Riga (2005-2012) ; président de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (2010-2012) ; ministre du Gouvernement letton chargé de l'intégration sociale, de la lutte contre la discrimination, des droits des minorités et du développement de la société civile (2002-2004) ; et directeur du Centre letton des droits de l'homme et des études ethniques, devenu le Centre letton des droits de l'homme (1994-2002).

Le début du mandat de M. Muižnieks est aussi marqué par le lancement du nouveau [site web](#) du Commissaire.

Contact presse au bureau du Commissaire :Stefano Montanari, +33 (0)6 61 14 70 37 ; stefano.montanari@coe.int

Suivez le Commissaire sur [Twitter](#)

Le Commissaire aux droits de l'homme est une institution non judiciaire indépendante au sein du Conseil de l'Europe; sa mission est de promouvoir la prise de conscience et le respect des droits de l'homme dans les 47 Etats membres de l'Organisation. Il est élu par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Le Commissaire en exercice, M. Nils Muižnieks, a pris ses fonctions le 1er avril 2012